Évacuation d'un camp de migrants Porte de la Chapelle.

Dépenses, recettes, investissements, rentabilité…

L'IMMIGRATION COÛTE PLUS QU'ELLE NE RAPPORTE

Consultant international sur l'Afrique et les migrants, Jean-Paul Gourévitch a réalisé pour Contribuables Associés une étude sur le rapport entre les dépenses et les recettes engendrées par l'immigration en 2023. Il évalue le déficit pour les finances publiques à 53,9 milliards d'euros, soit 13,6 milliards de plus que l'an dernier. Un chiffre inférieur à la réalité, l'opacité régnant sur des sujets comme les frais liés à la prise en charge des mineurs non accompagnés ou encore les subventions versées aux associations qui s'occupent des migrants.

Par Judith Waintraub

ALBERT FACELLY / DIVERGENCE ; INFOGRAPHIE LE FIGARO

L'immigration est-elle une *« chance pour la France »,* comme le proclament la gauche et, quand il ne dit pas l'inverse, Emmanuel Macron ? Ou bien, au contraire, participe-t-elle à son déclassement, comme on l'affirme à droite, de Laurent Wauquiez à Éric Zemmour en passant par Marine Le Pen ? L'étude réalisée par le spécialiste des migrations Jean-Paul Gourévitch pour *Contribuables associés* a le grand mérite de verser des éléments factuels et chiffrés au débat idéologique qui nous agite depuis cinquante ans. Il ne prétend pas embrasser le phénomène dans toutes ses dimensions, notamment humaines, mais fournir des données objectives dans un domaine qui en manque singulièrement.

« Pour Contribuables Associés, l'immigration doit être traitée au même titre que la dette, les dépenses publiques, la fiscalité ou encore les gaspillages, affirme son directeur, Benoît Perrin. *Elle coûte cher au contribuable : 53,9 milliards par an, c'est plus de quatre fois le budget du ministère de la Justice. Certes, elle génère des recettes, fiscales et non fiscales, et des contributions sociales, mais ces rentrées pèsent peu face aux dépenses multiples qu'engendre l'immigration régulière – en termes de prestations sociales, de coûts régaliens, sociétaux, éducatifs… – et irrégulière – coûts médicaux, de lutte contre l'immigration irrégulière, hébergement d'urgence. Notre objectif est de nourrir les débats, d'abord au Sénat, où le projet de loi immigration doit être discuté en septembre, puis à l'Assemblée nationale quand le texte reviendra devant les députés. Cette étude devrait être réalisée chaque année par les services de l'État mais, par manque de courage, ce n'est jamais fait. »*

Jean-Paul Gourévitch le déplore dans l'interview qu'il nous a accordée *(lire p. 27)*. Les chiffres sur lesquels il a travaillé sont extrêmement difficiles à obtenir, soit parce que ceux qui en disposent, ministères, collectivités locales ou associations, répugnent à leur donner une trop grande publicité, soit tout simplement parce que dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, l'État ne tient pas ses comptes.

L'État ne fait rien pour faciliter la collecte, ni surtout la diffusion publique de ces données sensibles

« Dans la colonne des bénéfices, explique-t-il, *il est quasi impossible d'évaluer ce que rapportent les investissements en termes d'éducation et de politique de la ville, qui visent à améliorer les compétences et les conditions de vie des immigrés et de leurs descendants directs. Le bénéfice est réel, mais différé. Dans la colonne des coûts, l'impossibilité d'obtenir un montant précis des fonds publics directement dédiés aux associations d'aide aux migrants nous a contraints à faire une évaluation, que nous estimons au minimum à 1,2 milliard d'euros. Et comme nous ne pouvons pas mesurer l'efficacité à long terme de ces investissements, à effet différé et aléatoire, nous les avons inscrits eux aussi dans cette zone grise. »*

Le chercheur ne veut pas trancher entre dissimulation volontaire et négligence, mais démêler l'écheveau des coûts et des recettes engendrés par l'immigration lui a demandé un travail considérable. Il estime cependant que son étude, malgré ce qu'il appelle ses *« zones de pénombre »,* constitue une *« base de travail »* qui peut *« faciliter la prise de conscience de ce que l'immigration représente en termes financiers pour notre pays »*.

COÛTS INDIRECTS

Les dépenses dues aux seules migrations régulières sont essentiellement des prestations sociales : Revenu de solidarité active (RSA) , dépenses couvertes par la Sécurité sociale (dont maladie, accidents du travail et vieillesse) et chômage. La part de l'immigration dans les 12,36 milliards versés en 2022 au titre du RSA est d'un peu moins de milliards, conséquence logique de la surreprésentation des immigrés dans la population la moins aisée. En ce qui concerne les dépenses couvertes par la Sécurité sociale pour les immigrés en situation régulière, celles concernant →

RÉCAPITULATIF
TOTAL DES RECETTES DIRECTES IMPUTABLES À L'IMMIGRATION

Type de recettes	Montant en milliards d'euros
Recettes fiscales	46,60
Recettes sociales	36,94
Recettes fiscales territoriales	11,95
TOTAL	**95,49**

RÉCAPITULATIF
PART DE L'IMMIGRATION DANS LES DÉPENSES SOCIALES

Type de dépenses	Montant en milliards d'euros
Revenu de solidarité active (RSA)	2,97
Pensions de retraite	25,50
Accidents du travail - Maladies professionnelles	2,82
Maladie	41,44
Famille	14,91
Autonomie	6,84
Fonds de solidarité vieillesse	3,92
Aide personnalisée au logement	2,68
Allocations chômage	4,70
TOTAL	**105,78**

la maladie sont le plus gros poste de déficit : 41,44 milliards en 2022. Loin derrière, la part du coût des retraites imputable à l'immigration est de 25,5 milliards d'euros.
Les migrations génèrent aussi des coûts indirects, via les frais de fonctionnement des organismes qui les gèrent, Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) en tête, ou encore pour la police et la justice. Selon les calculs de Jean-Paul Gourévitch, la part de l'ensemble de la délinquance étrangère dans la petite délinquance est de 71 %. La drogue coûte à l'État quelque 13 milliards d'euros, dont 12,48 milliards seraient imputables à l'immigration.

VISAS ÉTUDIANTS

Le chercheur se livre aussi, et c'est une première, à une tentative d'évaluation de l'évasion fiscale liée à la prostitution. Des recoupements statistiques lui permettent d'évaluer à 90 % la proportion de prostituées d'origine étrangère et à 80 % celle des proxénètes d'origine étrangère. Cette activité représenterait pour l'État un manque à gagner en termes de cotisations et d'impôts de 2,7 milliards d'euros. Et ce, sans compter les prostitués étrangers mineurs et la prostitution étudiante occasionnelle, aucune donnée fiable n'étant disponible les concernant.
Les coûts humanitaires, dont ceux de l'hébergement, ont sensiblement augmenté entre cette enquête et la précédente, réalisée en 2020. Cette hausse est due aux difficultés d'hébergement des nouveaux migrants arrivants, les réfugiés ukrainiens ayant été déclarés prioritaires. Il faut y intégrer les sommes dédiées par l'État à l'éducation des étrangers et descendants d'étrangers, de l'école aux études supérieures. Avec un succès tout relatif. *« S'ils sont plus diplômés et moins victimes du chômage que leurs parents,* écrit Jean-Paul Gourévitch, *leurs résultats sont inférieurs à leurs condisciples natifs. »* Il explique ces moindres performances par *« l'attraction qu'exerce sur eux l'argent facile des trafics »,* mais aussi par *« la lenteur, la longueur et la difficulté de l'ascension méritocratique dans un environnement souvent hostile ».*

RÉCAPITULATIF
PART DE L'IMMIGRATION DANS LES COÛTS INDIRECTS

Type de coûts indirects	Montant en milliards d'euros
Coûts de structure	0,40
Coûts régaliens	13,63
Coûts sociétaux	41,37
Coûts humanitaires	1,93
Coûts éducatifs	0,18
TOTAL	**57,51**

Le France est la seule en Europe à garantir par la loi l'"abri inconditionnel", gratuit et sans limitation de durée

L'apport des étudiants étrangers à l'enrichissement de notre pays, tant vanté par Emmanuel Macron, est difficilement évaluable selon l'auteur de l'étude. En août 2022, le président français avait signé à Alger avec son homologue Abdelmadjid Tebboune un accord de partenariat qui prévoyait notamment l'octroi de visas à 8 000 étudiants algériens, en plus du contingent annuel de 30 000 jeunes que nous recevons déjà. Sans contester qu'une partie d'entre eux puissent contribuer à la croissance de notre économie, Jean-Paul Gourévitch se désole de ne pas obtenir des ministères des Affaires étrangères et de l'Éducation nationale, pourtant concernés au premier chef, des réponses à des questions essentielles pour déterminer au moins un ordre de grandeur de l'apport de ces étudiants : *« Combien d'entre eux abandonnent en cours d'études ? Changent d'orientation ? Obtiennent leurs diplômes ? Restent en France ensuite ou la quittent pour s'en retourner au pays d'origine ou vendre leurs compétences dans un autre pays du Nord ? »*
Autre zone d'opacité, et non des moindres : combien coûte la lutte contre l'immigration irrégulière et quel est le montant des subventions versées aux organismes qui la combattent… ou la gèrent. Malgré l'augmentation du parc consacré aux demandeurs d'asile qui dépasse aujourd'hui les 100 000 places, elle n'héberge qu'un demandeur d'asile sur deux. Pour les autres, l'État paie des hôtels dans le cadre de ce qui est appelé *« l'abri inconditionnel »,* un hébergement gratuit et sans limitation de durée pour le migrant irrégulier, qui constitue une singularité

RÉCAPITULATIF
LE COÛT DE L'IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE

Dépenses	En millions d'euros	Recettes	En millions d'euros
Médicales dont AME dont étrangers malades	**1 550** 1 300 250	**Amendes** pour étrangers sans titre	**100**
Lutte contre l'immigration irrégulière dont reconduites dont déboutés	**1 163** 143 1020	**Impôts, taxes, cotisations**	**57**
Surcoût hébergement d'urgence	**1 060**		
TOTAL DES DÉPENSES	**3 773**	**TOTAL DES RECETTES**	**157**

M.FREY / LE FIGARO MAGAZINE ; INFOGRAPHIE LE FIGARO

en Europe, aucun pays n'étant aussi généreux. Jean-Paul Gourévitch s'appuie sur les chiffres rendus publics en 2020 par Didier Leschi, directeur de l'Ofii, dans son livre *Ce grand dérangement. L'immigration en face* *. Il évaluait le coût annuel de l'hébergement à 3 milliards d'euros.

L'expert s'est aussi intéressé à la rentabilité des investissements extérieurs de l'État, essentiellement l'aide au développement des pays d'origine des candidats à l'immigration. L'idée que les tentatives de réduction des flux migratoires seront vouées à l'échec si les Européens n'aident pas ces pays à se doter d'infrastructures et d'industries fait consensus dans le débat politique français. Nicolas Sarkozy l'a encore redit dans l'interview qu'il a accordée au *Figaro Magazine* la semaine dernière : *« C'est à l'Europe de prendre en main la construction et le financement des gigantesques infrastructures dont l'Afrique a besoin. »*

RÉGULARISATIONS

En 2022, l'aide publique française au développement a presque atteint 16 milliards d'euros, un record historique. Elle n'était que de 10,3 milliards en 2018. L'Afrique subsaharienne a reçu près d'un tiers de cette aide, soit six milliards d'euros, dont 2,4 milliards sont spécifiquement envoyés pour donner aux récipiendaires des raisons de rester dans leur pays d'origine. Or, selon Jean-Paul Gourévitch, ces aides *« tendent paradoxalement à accroître le désir et les opportunités de migration plus qu'à les contenir »,* parce qu'une fois formés, ses bénéficiaires n'arrivent pas à trouver sur place des postes correspondant à leurs compétences et qu'une partie de ces sommes est utilisée pour émigrer. En revanche, il propose des pistes pour réduire les dépenses, notamment en rationalisant les missions dévolues aux associations qui s'occupent des migrants, mais aussi augmenter les recettes, en doublant les régularisations d'étrangers ayant déjà un travail pour atteindre 80 000 titres de séjour par an. ■ ***J. W.***

*** Tracts Gallimard n° 22 ; 64 p. ; 3,90 €.**

Jean-Paul Gourévitch : "Aucun économiste scientitique ne dit que l'immigration rapporte plus qu'elle ne coûte"

Propos recueillis par Judith Waintraub

Vous dénoncez une « désinformation » sur la question du coût de l'immigration. Qui en est responsable ?

En 2010, l'économiste Xavier Chojnicki, de l'université de Lille-III, a mené à la demande de l'État une évaluation du rapport coûts/bénéfices de l'immigration pour notre système social pour l'année 2005. Il laissait de côté les coûts régaliens, sécuritaires, sociétaux, humanitaires, le surcoût des migrations irrégulières… Surtout il ne prenait pas en compte les coûts engendrés par les descendants directs d'immigrés. Sa première étude, qui aboutissait à un solde positif de 12 milliards, ayant provoqué un tollé, il en a refait une dans laquelle ce solde n'était plus que 3,9 milliards. Et finalement en 2018, dans l'étude du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), il a admis que le solde était négatif. Je ne remets pas en cause son honnêteté intellectuelle, mais celle des médias et des politiques qui ont manipulé son travail pour dire que l'immigration rapportait plus qu'elle ne coûtait. Une partie de la presse a décidé que ces sujets n'étaient pas prioritaires, et que les drames individuels ou collectifs des migrants étaient beaucoup plus importants.

Jean-Paul Gourévitch est consultant international sur l'Afrique et les migrations

La question ne fait toujours pas consensus aujourd'hui…

Aucun économiste scientifique, quelle que soit son orientation politique, ne vous dira que l'immigration rapporte plus qu'elle ne coûte, pour une raison précise : le nombre d'immigrés qui travaillent est très inférieur à celui des immigrés qui ne sont pas encore en âge de travailler ou qui ne travaillent pas. Prenons l'exemple des descendants directs des immigrés d'Afrique subsaharienne : selon l'Insee, 56 % sont mineurs, donc ne travaillent pas, et une partie de ceux qui pourraient travailler est au chômage.

Vous parlez de manipulation à gauche. Et à droite ?

Les études les plus importantes sont celles d'André Posokhow, proche de Jean-Yves Le Gallou *(ancien député européen mégrétiste, NDLR).* Tout en reconnaissant la qualité de son travail d'investigation, je suis en désaccord avec lui pour plusieurs raisons. D'abord, il surestime le nombre d'immigrés clandestins en minorant les sorties du territoire et en négligeant les régularisations. Ensuite, il met sur le même plan les dépenses et les investissements, qui peuvent rapporter à terme, enfin il omet la contribution des immigrés actifs à l'augmentation du PIB du pays. J'ajoute qu'il stigmatise les mineurs non accompagnés en les décrivant comme *« sans mérite ni compétences ».* Sans compétences, admettons, mais sans mérite, c'est un jugement, en aucun cas un fait scientifique.

Quelle est la différence entre votre méthode et celle de vos confrères ?

Les économistes de gauche situent le solde négatif entre 4 et 15 milliards d'euros et leurs collègues de droite et d'extrême droite entre 70 et 250 milliards. J'aboutis à 53,9 milliards d'euros, avec une marge d'incertitude due à ce que j'appelle la pénombre de l'immigration. Je prends en compte à 100 % les enfants qui ont deux parents immigrés et à 50 % ceux issus d'un couple mixte, et j'intègre dans mes calculs la contribution des étrangers en situation régulière à l'augmentation du PIB.

Comment en finir avec ce que vous appelez la « pénombre de l'immigration » ?

Il faudrait d'urgence créer enfin cet observatoire indépendant conçu par Michel Rocard quand il avait mis en place en 1989 le Haut Conseil à l'intégration. Ce Haut Conseil a été dissous en 2012 et il n'existe aujourd'hui aucun organisme national qui ait le niveau d'expertise et de crédibilité pour accomplir ce travail énorme.